

FORMATION PRÉPARATOIRE

Filières de niveau 3

Le contexte : un dispositif de professionnalisation territorialisé

L'IRTS PACA et Corse est devenu au fil du temps un opérateur régional des formations en travail social. L'institut souhaite affirmer et pérenniser sa fonction sociale par la mise en œuvre d'un dispositif de professionnalisation accessible au plus grand nombre.

C'est ainsi que nous répondons au projet du Conseil Régional SUD qui est de créer un dispositif de professionnalisation dans le secteur social et médico-social, dont la vocation est de contribuer, aux côtés des acteurs de ces territoires, à l'insertion et à la promotion socioprofessionnelle des candidats par la préformation puis la formation d'Accompagnant Educatif et Social (AES).

Si c'est votre cas, cette plaquette vous permettra de savoir si votre situation peut vous permettre d'accéder à cette préformation, et si les objectifs et le projet de formation que nous proposons vous correspondent.

Le public concerné par ce dispositif

Financée par le Conseil Régional SUD, cette formation préparatoire s'adresse à vous si :

- Vous êtes en recherche d'emploi,
- Ou en continuité de parcours scolaire,
- ET que vous vous inscrivez dans le cadre d'un accompagnement par un organisme prescripteur (Pôle emploi, Missions Locale, Cap Emploi, Conseil Départemental, PLIE).

L'IRTS PACA et Corse accueille 25 candidats en préformation.

Le métier d'Accompagnant éducatif et social

L'Accompagnant Educatif et Social (A.E.S) a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

PRÉSENTATION

Son organisation

La préformation se répartit sur des temps de mise en travail collectifs et d'accompagnement individualisé de 204 heures. Ces temps de formation théoriques sont complétés par un temps de stage d'exploration (35 heures minimum), le tout complété par des démarches d'enquête et de bénévolat, réalisées par les stagiaires hors des temps de formation programmés.

Un investissement fort sera demandé à chaque participant, considéré comme acteur de sa formation préparatoire. Dans ce cadre, les supports et méthodes de travail favoriseront notamment l'auto-formation, par la constitution de revues de presse et dossiers thématiques en petits groupes, des séances de co-évaluation, de recherches collectives sur le modèle du « tâtonnement expérimental » imaginé par Célestin Freinet, qui laisse une large place à l'envie, la curiosité, la motivation.

Les objectifs

Le projet pédagogique s'articule autour de l'acquisition et de la valorisation de connaissances et de compétences afin de permettre aux candidats de :

- Construire et valider un projet d'orientation vers une formation professionnelle.
- Découvrir le métier d'A.E.S et se sensibiliser aux réalités et aux enjeux du travail social.
- Préparer les épreuves d'admissibilité et d'admission du concours d'entrée à la formation d'Accompagnant Educatif et Social.



Son programme

Module 1 : Accompagnement au projet d'orientation

- Le sens et les étapes d'un projet d'orientation et de formation professionnelle
- L'exploration pratique en lien avec les objectifs que l'on se fixe,
- L'observation et la rencontre avec un secteur professionnel
- L'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation, d'une note de parcours
- La notion de projet et sa construction.

Module 2 : Découverte du métier et sensibilisation aux réalités et aux enjeux du travail social

- Rencontres et témoignages de personnes accompagnées et de professionnels
- Visites d'établissements, exploration
- Découverte des contenus de la formation AES, sensibilisation aux sciences humaines

Module 3 : Préparation aux épreuves d'admissibilité, d'admission du concours d'AES

- Appréhension ludique et créative de l'expression écrite et orale,
- Sensibilisation au vocabulaire du travail social, ateliers thématiques (CRD)
- Usages numériques, accès aux droits
- Mise en situation de communication écrite et orale, individuelle et collective,

Fortement axé sur le développement professionnel et sur la valorisation individuelle, le projet pédagogique permettra aux candidats de mettre en application tout au long de la préformation, et de façon transversale, leurs acquis et leurs compétences.

Nous souhaitons mentionner que nous serons particulièrement vigilants à l'assiduité et au respect des horaires tout au long du dispositif de préformation.

Personnes en situation de handicap

L'IRTS PACA Corse propose des aménagements matériels et pédagogiques lors des épreuves de sélection et de certification mais aussi tout au long de la formation.

Pour toute information nous vous invitons à vous rapprocher du référent handicap :
Séverine MARCHAL à l'adresse mail suivante : severine-marchal@irts-pacacorse.com



L'ACCÈS À LA FORMATION

Les conditions d'accès - prérequis

- Aucun diplôme requis

Attention : Les titulaires des diplômes suivants ne sont pas éligibles à ce dispositif :

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile
- Diplôme professionnel d'aide-soignant
- Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- BAPAAT

Les coûts

Frais de sélection : **80€**

Les financements

	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Etudiants et Demandeurs d'emploi	Formation financée par la Région SUD	Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com	25

Les interlocuteurs

Responsable de Centre d'Activités

Hélène BAGNIS

Assistante de formation

Véronique CONTE

04 91 67 13 12

veronique-conte@irts-pacacorse.com



Sites de formation

IRTS PACA CORSE

10 avenue Alexandre Ansaldi

13014 Marseille

04 91 67 13 00

Suivez-nous



@irtspacaetcorse



@irts-paca-et-corse



@IRTSPACACorse



@irtspacacorse



@irtspacacorse

www.irts-pacacorse.com



**Prestations, locaux accessibles et référents
aux personnes en situation de handicap**



La certification qualité QUALIOPI a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

Actions de formations

Actions permettant de valider les acquis de l'expérience